

STOP !! 5^{ème} heurt de véhicule d'intervention sur le réseau VINCI Autoroutes

Cet après-midi, peu après 15h, un fourgon d'intervention VINCI Autoroutes a été percuté par un poids lourd sur l'A10 au niveau de l'aire de services de Val Neuvy, entre Orléans et la barrière de péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines, en direction de Paris. Ce véhicule d'intervention était en protection d'un poids lourd en panne. L'ensemble des dispositifs de signalisation du véhicule était activé. La flèche lumineuse déployée sur le fourgon a été arrachée lors du choc.

Il s'agit là du 5^{ème} heurt de véhicule d'intervention depuis le 1^{er} janvier 2022. Une prise de conscience de l'ensemble des automobilistes est absolument nécessaire alors que 40 véhicules d'intervention ont été percutés sur le réseau VINCI Autoroutes en 2021. Il est important que les règles du code de la route soient respectées par l'ensemble des conducteurs à l'approche d'un véhicule d'intervention, et notamment celle du corridor de sécurité.



Le fourgon VINCI Autoroutes était en protection derrière un poids lourd victime d'une crevaison au bout de la bretelle d'accélération de l'aire de services de Val Neuvy, située sur l'autoroute A10 en direction de Paris, entre Orléans et la barrière de péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

L'agent autoroutier, salarié de VINCI Autoroutes, était à l'extérieur de son véhicule. Il n'est heureusement pas blessé mais a été choqué par l'impact. La flèche lumineuse du fourgon a été arrachée lors de la collision.

L'agent autoroutier avait activé l'ensemble des dispositifs de signalisation de son véhicule, qui était par conséquent très visible. Pour rappel, **en 2021, 40 heurts de fourgons** ont été dénombrés sur le réseau VINCI Autoroutes.

A la veille de nouveaux départs en vacances, VINCI Autoroutes souhaite appeler l'ensemble des conducteurs à redoubler de vigilance à l'approche d'engins d'intervention. Il s'agit de ralentir et de s'écarter le plus possible du véhicule afin d'établir un corridor de sécurité (voir ci-dessous).

Ils veillent sur vous, préservez leur vie !

Ces accidents se produisent souvent sur des sections offrant une bonne visibilité, alors que **les dispositifs de signalisation des véhicules d'intervention sont activés, et donc bien visibles (gyrophares, flèches lumineuses sur le toit des fourgons...)**. Ils sont souvent liés à des épisodes de somnolence ou à un manque d'attention de la part des conducteurs à l'origine des accidents.

La dernière édition du Baromètre européen de la conduite responsable*, publiée en mai 2021 révèle que :

- 70 % des conducteurs français ne respectent pas systématiquement les distances de sécurité et 53% oublient de ralentir à l'approche des véhicules. Ils ne se laissent donc pas la possibilité de réagir à temps en cas d'événement devant eux.
- 69% des conducteurs admettent ne pas respecter le corridor de sécurité, cette barrière virtuelle intégrée au code de la route français depuis 2018 qui impose aux conducteurs de s'éloigner au maximum des intervenants, et 28% reconnaissent ne pas connaître cette règle ;
- 53 % téléphonent au volant en utilisant un système Bluetooth, alors même que celui-ci altère l'attention autant que les autres moyens de conversation ;
- 39 % continuent de conduire alors qu'ils se sentent très fatigués.

Il est important de souligner que ce type d'accident se produit alors que les hommes en jaune effectuent des interventions sur le réseau pour protéger des usagers en difficulté, en panne ou accidentés, contrôler les équipements, ou encore procéder à des travaux d'entretien.

Ces comportements sont inadmissibles, d'autant plus **que depuis septembre 2018, la législation relative au corridor de sécurité est en place. Le corridor de sécurité consiste en une barrière virtuelle que tout conducteur doit respecter dès l'approche de personnels intervenant sur le bord d'une route, voie rapide ou autoroute.** Le non-respect de ce corridor est sanctionné par une contravention de 4e classe, qui entraîne une amende forfaitaire de 135 € et une perte de points selon l'infraction.

A la suite de ce nouveau heurt, une campagne de messages de sensibilisation sera déployée sur les panneaux lumineux du réseau VINCI Autoroutes, en français et en anglais, ainsi que sur Radio VINCI Autoroutes (107.7).

L'objectif est d'interpeller tous les conducteurs et de les inciter à être attentifs à l'approche des zones d'intervention des agents autoroutiers, pour que cessent ces accidents inacceptables.

*L'ensemble des résultats du Baromètre européen de la conduite responsable est disponible sur <http://fondation.vinci-autoroutes.com/>

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes** (107.7)
- **Le 3605, le service client 24h/24 et 7J/7** (service gratuit + prix d'appel)
- **Le site internet** www.vinci-autoroutes.com
- **Les comptes Twitter** : @VINCIAutoroutes ; @A10Trafic

Contact Presse : 01 55 94 70 22